



AUTORISATION PARENTALE

DE TRANSPORT

ET

DE PARTIR SEULE EN FIN D'ENTRAÎNEMENT OU DE RENCONTRE

~

Comme chaque année, le Groupement Féminin Sud Loire demande aux parents ou responsable légal une autorisation pour permettre à son enfant mineur de monter dans la voiture d'un adulte parent ou accompagnateur lors des rencontres et/ou des manifestations à l'extérieur d'un des clubs.

Nous vous signalons qu'en cas de refus de laisser votre enfant effectuer seul les trajets nécessaires à l'exercice de son activité sportive, vous vous engagez à l'accompagner au lieu de rendez vous donné et à venir le rechercher au même endroit, aux heures indiquées préalablement par le référent.

Dans un souci de meilleure organisation des activités, il nous est indispensable de disposer de ce document dûment signé, en votre qualité de parent(s) ou tuteur disposant de l'autorité parentale sur le mineur visé.

Dans le cas où l'autorité parentale est partagée, il est impératif que ce document soit signé par les deux parents.



Je soussigné(e) M. Mme : _____, parent, tuteur, responsable (1) de l'enfant : _____

- Autorise mon enfant à venir et à rentrer seul avant et après l'entraînement pour la saison 2020/2021 : OUI - NON (1)

- Autorise que mon enfant soit transporté dans d'autres véhicules pour tous covoiturage concurrent à la pratique de son activité sportive pour la saison 2020/2021 : OUI - NON (1)

Fait à : _____ le ____/____/____

Signature :

(1) RAYER LES MENTIONS INUTILES